

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 35 (2009)

Heft: 2

Artikel: De la complexité du social aux parcours atypiques : l'apport d'une
"sociologie événementielle"

Autor: Testenoire, Armelle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la complexité du social aux parcours atypiques : l'apport d'une « sociologie événementielle »¹

Armelle Testenoire*

1 Introduction

Par opposition aux thèses monistes de la stratification sociale pour lesquelles un rapport de pouvoir fondamental² serait à l'origine des inégalités économiques et culturelles, une pensée de la complexité (Fassin, 2006) affirme que les différents systèmes hiérarchiques se co-construisent mutuellement et deviennent indissociables dans les pratiques et l'expérience des inégalités (Kergoat, 2001). Dans cette perspective les inégalités de classe et de genre sont à penser conjointement, ce qui induit un changement de perspective dans l'analyse de la mobilité sociale. A une hiérarchie univoque se substitue un système de stratification complexe où les inégalités de classe et de genre interagissent, se conjuguent de manière différenciée en divers points de l'espace social. Le propos est de saisir ici cette dynamique. De quelle manière ces inégalités s'agencent-elles, se potentialisent-elles mais aussi se compensent-elles au cours du parcours de vie d'une cohorte de femmes de milieu populaire ?

L'analyse vise à aller au-delà des trajectoires modales, au sens de régularité statistique, sans nier pour autant leur poids, afin de se centrer sur les processus qui mènent pas à pas les unes aux marges du marché du travail, voire à l'inactivité et/ou à la pauvreté, les autres vers un emploi qualifié et, pour certaines, débouchent à terme sur une carrière professionnelle. Pour reprendre la métaphore de Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1986), il s'agit de suivre de manière longitudinale les passagers qui sont dans le métro, quelles sont leurs bifurcations, à quel moment ils en descendent, pour quel motif, et leur trajet ultérieur. Certes, les parcours sont contraints par la structure du réseau mais certains en sortent, circulent à pied, font des rencontres, vivent des événements spécifiques, peuvent reprendre le métro à une autre station ou continuer par le biais d'un autre moyen de locomotion avec parfois des partenaires. L'attention portée aux parcours atypiques, définis comme ceux qui dérogent aux trajectoires modales, pose la question du statut accordé à l'imprévisibilité dans l'analyse sociologique. Faut-il la rejeter à la marge ou au contraire l'intégrer à part

* Chercheuse au Groupe de Recherche Innovations et Sociétés (GRIS), chercheuse associée au laboratoire Genre, Travail et Mobilités (GTM), Maître de conférences à l'Université de Rouen.

1 (Sewell, 1996).

2 On pense bien sûr ici à la pensée marxiste pour laquelle le rapport de classe subsume les autres rapports sociaux, mais aussi à certains courants féministes des années 70 qui accordent la prééminence à la hiérarchie de genre (Lepinard, 2005).

entière dans l'analyse? Nous adopterons cette deuxième option en considérant, à la suite de M. Grossetti (2004), que les parcours se composent d'une succession de séquences dont certaines sont prévisibles au regard du système de stratification, d'autres non.

En nous appuyant sur les apports du paradigme du parcours de vie (Elder, 1998), l'analyse portera sur ces séquences peu prévisibles au cours desquels les parcours des membres d'une même cohorte se différencient. Les parcours de vie peuvent être appréhendés comme un entrecroisement de trajectoires qui se déroulent dans plusieurs sphères de l'existence. L'analyse sera limitée ici aux trajectoires professionnelle et familiale. Celles-ci interagissent mais disposent néanmoins d'une certaine autonomie, liée à leurs temporalités spécifiques et aux événements qui y surviennent (Saraceno, 1989). Nous analyserons les liens et influences réciproques entre ces deux trajectoires lors des transitions et des événements qui les ponctuent ainsi que les effets que ces séquences induisent sur les inégalités sociales et sexuées. Après une première section consacrée à la présentation de la méthodologie (I), l'objectif sera de comprendre les situations présentes comme le résultat d'un processus historique au cours duquel s'enchaînent un certain nombre de séquences plus ou moins prévisibles (II) qui se déroulent dans un champ de force structuré par les rapports hiérarchiques de classe et de genre (III).

2 Les apports du longitudinal

Les parcours peuvent être analysés comme une succession temporelle de séquences qui ne s'ordonnent pas nécessairement toutes selon la même pente sociale, même si la situation d'entretien a tendance à produire un lissage des trajectoires autour d'une trame dominante qui est le « message » qui organise le récit (Battagliola et al., 1991). L'entretien biographique est en effet un récit par lequel un individu raconte, à la demande de l'enquêteur, son expérience dans un ou plusieurs champs de l'existence. Il est donc une reconstruction subjective qui passe par le filtre de la mémoire : certains événements sont sélectionnés, d'autres laissés dans l'ombre ou peu mis en exergue. Le processus narratif est de plus modulé par ce qui se joue entre le chercheur et l'enquêté lors de l'entretien. Néanmoins au-delà de ces deux médiations, que sont l'interprétation subjective de sa propre trajectoire et les effets spécifiques produits par la situation d'entretien (Bertaux, 1997), le récit s'appuie sur un « noyau dur » (Pollak, 1986 : 52) qui est la trame temporelle des événements. Dans une perspective « réaliste » (Bertaux, 1997) qui est celle qui est adoptée ici, l'objet est l'analyse de cette trame temporelle. Il s'agit de la reconstituer avec précision afin de pouvoir décomposer analytiquement chaque parcours en séquences qui s'enchaînent historiquement. C'est cette démarche méthodologique que nous proposons d'exposer dans cette première section.

Le corpus d'entretiens mobilisé ici a été constitué à partir de deux recherches menées l'une auprès de jeunes femmes de milieu populaire, l'autre auprès de couples issus de ce même milieu. La première recherche cernait les parcours d'insertion et de passage à l'âge adulte de jeunes femmes de niveau de qualification inférieur au baccalauréat, sélectionnées à partir de l'exploitation statistique de l'enquête « Génération 92 » du Cereq. Cette enquête longitudinale retrace mois par mois pendant cinq ans les itinéraires professionnels d'une cohorte de 27 000 jeunes, représentatifs de 530 000 sortants du système éducatif français en 1992. Une typologie des trajectoires des jeunes femmes de niveau de qualification inférieur au baccalauréat a mis en évidence deux trajectoires extrêmes – l'une menant à un emploi qualifié, l'autre à une sortie du marché du travail après avoir occupé des emplois précaires – entre lesquelles se déploient des trajectoires intermédiaires marquées par l'accès à des emplois d'ouvrière ou d'employée non qualifiée ainsi que par une alternance entre emploi et chômage (Testenoire, Trancart, 2005). Afin de centrer l'analyse sur les processus de différenciation intra-cohorte, ces deux trajectoires extrêmes ont été l'objet d'une post enquête qualitative menée auprès de trente femmes issues de ces deux groupes de trajectoire. La post enquête avait pour objectif de retracer les différentes étapes des transitions professionnelles et familiales depuis la sortie du système scolaire en 1992. Les entretiens ont étendu à dix ans la durée de reconstitution des parcours. Ce recul plus important que celui de l'enquête « Génération » a permis d'observer les transitions professionnelles et familiales postérieures à la période de primo-insertion.

La deuxième recherche partait de l'hypothèse de l'interdépendance des vies liées (Elder, 1998). Elle visait à cerner les interactions entre les trajectoires professionnelles masculine et féminine au sein du couple ainsi que l'impact des événements familiaux sur les carrières de chacun des deux conjoints. Des entretiens biographiques ont été menés auprès d'hommes et de femmes vivant en couple. Les deux conjoints ont été systématiquement interviewés, soit au total 31 couples d'âge diversifié. Les enquêtés ont été invités à retracer les étapes de leur carrière professionnelle et familiale depuis leur entrée sur le marché du travail. Le croisement des récits des deux conjoints fournit deux éclairages sur une même réalité : ce qui est suggéré, évoqué à demi-mots dans le récit de l'un-e est éclairé par la version de l'autre. Cette triangulation intra-méthodologique (Tripiet, 1998 : 28) accroît la rigueur des données événementielles.

Lors de ces deux recherches, les entretiens ont été menés en veillant à identifier les différentes séquences des parcours professionnels et familiaux et la manière dont ceux-ci interagissent. Les moments charnières, points d'inflexions ou de bifurcations, ont donné lieu à une exploration spécifique lors des entretiens. Le corpus qui a été retenu ici pour l'analyse répond à l'objectif visé qui était la comparaison terme à terme de parcours initialement similaires se différenciant au fil des ans. Les entretiens ont été sélectionnés en fonction de la situation en début de période : à

savoir être issu de milieu populaire et entrer sur le marché du travail avec un niveau de qualification inférieur au baccalauréat. De plus, la fenêtre d'observation retenue a été les dix premières années de vie active (soit les critères de sélection du corpus de la première recherche). De ce fait seuls les entretiens des couples interrogés une dizaine d'années après leur entrée sur le marché du travail ont été inclus dans le corpus. Ils ont apporté un double éclairage sur les processus d'interaction qui ont lieu au sein du couple.

Le modèle d'analyse repose sur une conception d'un temps hétérogène, susceptible d'être décomposé analytiquement en séquences. Dans un premier temps les calendriers professionnels et familiaux ont été reconstitués et mis systématiquement en perspective afin de découvrir leurs interférences. L'identification de séquences, se succédant les unes aux autres, a été facilitée par la présence de « turning points » (Hareven, Masaoka, 2002) présentés subjectivement comme tels dans les récits. Ces moments « à marquer d'une pierre blanche » (Strauss, 1992 : 99) sont perçus par les enquêtés comme des nœuds biographiques qui donnent lieu à une réinterprétation subjective de leur propre histoire. A l'inverse lorsque les séquences s'enchaînent selon une même pente sociale, cette perception subjective fait fréquemment défaut. Pour autant un parcours de marginalisation du marché du travail ou une accentuation de la division sexuée du travail au sein du couple s'effectuent par étapes cumulatives qu'il s'agit alors d'objectiver par l'analyse.

Les parcours professionnels identiques en début de période ont été comparés terme à terme. Les moments où ceux-ci divergent ont donné lieu à une analyse spécifique visant à cerner les événements critiques ainsi que les ressources que les actrices ont pu mobiliser à cette occasion, mais également le cumul de difficultés ou d'événements négatifs auquel elles ont été confrontées : l'objectif était de comprendre l'enchaînement causal qui permet à certaines femmes d'échapper aux situations de précarité et de connaître un parcours atypique par rapport à l'ensemble de la cohorte.

3 Une causalité séquentielle

Un modèle de causalité qui rechercherait dans le passé une cause fondatrice est inopérant pour analyser les différenciations qui s'opèrent au fil du temps entre les membres d'une cohorte, occupant initialement des positions similaires au regard du système hiérarchique. Le recours à une autre forme de causalité mettant au cœur de l'analyse le processus de différenciation lui-même que F. de Coninck et F. Godard (1989) qualifient de modèle du cheminement est alors nécessaire. La temporalité et, en particulier, la manière dont celle-ci est mise en forme devient dès lors centrale. Plusieurs types de temporalités peuvent être identifiés : des temps courts marqués par un événement provoquant un « turning point » (Hareven, Masaoka, 2002) qui

réoriente la trajectoire, des transitions lentes et enfin des étapes où semble régner une apparente stabilité. Plutôt que d'opposer ces différentes temporalités, nous nous proposons de montrer qu'elles s'enchaînent et creusent de manière cumulative les écarts entre les membres d'une même cohorte. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur deux transitions majeures du passage à l'âge adulte (Galland, 1997), que sont l'insertion professionnelle et la mise en couple, pour analyser la dynamique d'évolution des inégalités de classe et de genre.

3.1 L'insertion professionnelle

Comment expliquer le fait que des jeunes femmes, qu'*a priori* rien ne distingue lorsqu'elles quittent le système scolaire, aient, dix ans après, des parcours professionnels différenciés ? Toutes sont issues de familles où les pères étaient ouvriers et où les mères inactives ou actives discontinues occupaient, lorsqu'elles travaillaient, des emplois non qualifiés. Les jeunes femmes ont connu, au cours de leur cursus, l'échec scolaire et sont entrées sur le marché du travail, dans un contexte économique défavorable – l'année 1992 –, avec un même niveau de qualification obtenu pour la plupart en apprentissage. Seul le déroulement de leur insertion professionnelle révèle des différences qui se révéleront à terme majeures.

Prenons l'exemple de Sandrine et de Lise. A la fin de la classe de troisième, Sandrine et Lise ont été orientées vers un cursus professionnel en raison de leur faible niveau scolaire. Un peu à contre cœur, elles postulent à une formation préparant un Certificat d'Aptitude Professionnel (C.A.P.) en apprentissage, l'une en cuisine, l'autre en vente. Leurs vœux sont satisfaits, ce qui n'est pas toujours le cas à ce palier d'orientation. La recherche de l'employeur est dans les deux cas difficile. Sandrine obtient un emploi en alternance à proximité de son domicile dans le service restauration de l'usine où son père travaille comme ouvrier. Les recherches de Lise durent plus longtemps. Ni son père, également ouvrier, ni un autre membre de sa famille ne sont en mesure de l'aider. Par le biais de l'Agence Nationale pour l'Emploi (A.N.P.E.), un petit commerce situé à une heure de bus de son domicile lui propose un contrat. Trois jours avant le début du contrat, son frère voit dans le journal une proposition à proximité. Lise contacte l'entreprise qui l'embauche aussitôt. Son seul critère de choix est alors la proximité géographique : « Je pouvais rentrer manger chez moi le midi alors qu'à O. je ne pouvais pas et j'économisais le prix du transport. »

Dès lors les parcours de Sandrine et Lise divergent. Sandrine apprend peu en restauration collective : « Quand on arrive à l'école ce sont les grands restaurants gastronomiques. C'est pas du tout pareil parce qu'en travaillant en cantine les trois quarts des produits sont surgelés. Donc on n'a plus qu'à les réchauffer. Ce n'est pas du tout le même style de cuisine et le patron il ne m'apprenait pas en fin de compte. » Elle obtient son C.A.P. de justesse sans maîtriser véritablement le métier. A l'inverse, Lise travaille dans une entreprise dont l'activité est diversifiée. Au sein de

cette importante société de commerce et de réparation en électroménager, la tutrice la forme : « Elle voulait vraiment que j'ai accès à tout (...) L'avantage, c'est qu'à l'école on m'a expliqué des choses que j'ai pu faire dans l'entreprise. J'appliquais vraiment ce que je faisais à l'école parce qu'il y avait beaucoup d'élèves qui ne le faisaient pas. » A l'issue de son contrat d'apprentissage, Lise se voit proposer une embauche dans la même entreprise où elle progressera peu à peu. Huit ans après, elle y est toujours. Sandrine, par contre, a cherché pendant trois ans un emploi sans succès. « J'allais trois fois dans la semaine à l'A.N.P.E. et puis, arrivée là, rien ! Ou c'était toujours en restauration gastronomique ! Je me dis : ça sera peut-être pour la semaine prochaine. Et puis non... toujours rien. Voir un an arriver et tu te dis : bon ben voilà, c'est une année qui est encore passée pour rien ! » Sandrine alterne aujourd'hui des emplois précaires et des périodes de chômage.

L'apprentissage fait diverger des parcours jusqu'alors similaires (famille d'origine, cursus scolaire..). Il constitue la première séquence qui infléchit le parcours de Lise, l'embauche par l'entreprise constitue la seconde. Cette seconde séquence est étroitement dépendante de la première. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur son devenir ultérieur si d'une part Lise avait occupé l'emploi en alternance qu'elle avait initialement trouvé – un petit commerce où elle aurait vraisemblablement effectué des tâches moins diversifiées et de ce fait moins formatrices –, et si d'autre part l'employeur ne lui avait pas proposé un contrat à durée indéterminée après l'obtention de son diplôme. Dans cette branche, le commerce, où règne la flexibilité, elle aurait probablement connu les mêmes difficultés d'insertion que Chloé ou Céline qui, à la suite d'un Brevet d'Enseignement Professionnel (B.E.P.), ont enchaîné pendant trois ans plusieurs emplois à temps partiel entrecoupés de périodes de chômage.

Alors que les circonstances ont donné à Lise une deuxième chance de qualification qui compense son échec scolaire antérieur, il n'en a pas été de même pour Sandrine, Chloé ou Céline. En raison du décalage entre l'activité dans l'entreprise et les exigences du métier, la séquence de l'apprentissage non seulement ne leur a pas offert une telle opportunité mais elle a, en outre, dégradé leur position relative par rapport aux autres jeunes engagés dans le même cursus avec lesquels elles sont en concurrence sur le marché du travail. Parallèlement, la précarité de l'insertion professionnelle maintient les jeunes femmes dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur conjoint, ce qui renforce les assignations sexuées. Les inégalités entre des jeunes, initialement proches, se creusent de manière cumulative entraînant pas à pas une irréversibilité croissante (Grossetti, 2004). Les premières séquences d'emploi génèrent, en effet, un phénomène de rémanence sur les parcours professionnels ultérieurs, nourrissant des inégalités sociales cumulatives qu'il devient au fil des ans de plus en plus difficile de réduire (Chauvel, 1998), avec en outre des effets collatéraux sur la division sexuée du travail au sein de la famille.

3.2 La division sexuelle du travail

Si les inégalités sociales se creusent au cours du temps, les effets du genre sont également cumulatifs. Ainsi une homogamie au début de la vie commune peut évoluer peu à peu vers l'hétérogamie (Singly, 1987), sous les effets conjugués d'une mobilité professionnelle inégale et d'une accentuation de la division sexuée du travail au sein du couple.

A l'instar de nombreux couples interrogés Marc et Sylvie, proches socialement au moment de la constitution de leur couple, se distancient au fil des ans. Marc est titulaire d'un C.A.P. en mécanique et Sylvie d'un B.E.P. de comptabilité. Lorsqu'ils se mettent en couple, Marc travaille depuis quatre ans comme ouvrier qualifié à la S.N.C.F. [en tant que personnel non roulant] et Sylvie vient de trouver un emploi de secrétaire-comptable dans un groupe de la grande distribution. Par le biais de la formation professionnelle, Marc gravit un à un les échelons jusqu'au grade d'agent de maîtrise. Outre le succès aux tests de validation, chaque transition est conditionnée à l'acceptation d'une certaine mobilité géographique. Marc négocie à chaque fois des déplacements à la journée ou à la semaine dans des villes à proximité de son domicile assortis d'un contrat de retour afin de permettre à Sylvie de conserver son emploi. Deux ans après le début de la vie commune, Marc est amené à effectuer un premier épisode de déplacement à la journée alors que Sylvie est enceinte de leur premier enfant. Sylvie relate les discussions qui ont eu lieu à ce moment là entre eux : « A l'époque, c'est vrai qu'il partait sous certaines conditions [dont financières], mais s'il avait envie de le faire, de toute façon je pense qu'il l'aurait fait quand même. Je ne sais pas s'il aurait réellement refusé pour moi par exemple. Je ne sais pas... tant mieux pour lui s'il a un travail qui lui plaît et plus d'argent ! » A ce moment là, leurs voies bifurquent. Sylvie assume en semaine la totalité du travail domestique et parental. A la naissance de leur deuxième enfant, elle demande un temps partiel afin d'être disponible le mercredi. Marc est revenu travailler depuis deux ans dans sa ville d'origine. Il va chercher les enfants chez la nourrice le soir et leur fait faire leurs devoirs mais, au niveau domestique, des habitudes se sont peu à peu cristallisées pendant les six années au cours desquelles il a effectué des déplacements. Sylvie attend que ses enfants grandissent pour demander le retour à un temps plein, tout en étant consciente que sa demande risque de ne pas être satisfaite en raison des restructurations récurrentes dans l'entreprise. Dix ans après son entrée sur le marché du travail, elle est toujours secrétaire comptable alors que Marc, devenu agent de maîtrise, postule à un poste de cadre. La division sexuelle du travail qui opère dans la famille a son pendant dans la sphère professionnelle. Les hommes et les femmes d'un même niveau de qualification n'occupent pas les mêmes emplois et sont régis par des modes différenciés de gestion de la main d'œuvre. Les filières de mobilité verticale sont plus ouvertes pour les hommes qui peuvent suivre, soit comme Marc une voie technique, soit une voie administrative, alors que seule la dernière s'ouvre aux femmes (Chapoulie, 2000). Ainsi de faibles perspectives de

carrière s'ouvrent à Sylvie dans la grande distribution, alors que celles de Marc sont manifestes à la S.N.C.F. La division sexuée du travail dans l'entreprise et dans la famille interagissent.

Lorsque les vies sont étroitement liées comme c'est le cas au sein du couple, les trajectoires des deux conjoints deviennent interdépendantes avec des effets asymétriques liés aux rapports de genre. Les hommes ne bénéficient d'une grande disponibilité au niveau professionnel que parce que les femmes assument l'essentiel du travail domestique, et ce de manière croissante après chaque naissance (Pailhé, Solaz, 2007). De ce fait, les événements familiaux affectent peu les trajectoires professionnelles masculines qui sont principalement scandées par leur rythme propre. Par contraste, celles des femmes sont dépendantes non seulement des transitions familiales mais également du rythme de la carrière de leur conjoint (Krüger, Levy, 2001). Leur propre trajectoire professionnelle s'ajuste par le temps partiel – ou pour les moins qualifiées par le retrait du marché du travail – aux événements familiaux (Testenoire, Trancart, 2007). Les inégalités liées au genre génèrent ainsi des inégalités professionnelles entre des conjoints initialement similaires socialement. Ces inégalités sociales accentuent en retour celles liées au genre. Ce processus cumulatif a d'autant plus d'impact qu'il est précoce. Le retard pris par les carrières féminines par rapport à celles des hommes lors des premières années de vie active ne se rattrape guère, quand bien même la charge de travail domestique décroît avec l'avancée en âge puis le départ des enfants.

Chaque séquence assigne ainsi aux femmes une position donnée dans la division sociale et sexuée du travail. Celle-ci est liée aux séquences précédentes qu'il s'agisse d'une minoration cumulative ou, à l'inverse, de son infléchissement. Le caractère cumulatif de ce processus, que révèle l'objectivation des parcours, n'est néanmoins perçu par les actrices qu'au prix d'un regard réflexif *a posteriori*. Prises dans le cours de l'action, il leur est difficile d'en saisir les enjeux. « C'est vrai qu'on fait des choix sans s'en rendre compte ! » constatent certaines à l'issue de l'entretien, confirmant qu'« une connaissance réflexive, même de notre propre expérience, ne saurait jamais être une véritable « reviviscence » ou une simple « photographie » du vécu, car « l'expérience vécue », en devenant « objet », s'enrichit toujours de perspectives et de relations dont on n'a justement *pas* « conscience » au moment où on la « vit » (Weber, 1992 : 287).

4 Un champ de force structuré par des hiérarchies interconnectées

Le modèle de causalité mis en évidence inscrit les parcours de vie dans un cheminement séquentiel, ici en termes d'emploi et de division sexuée du travail, qui dessine des connexions causales qui ne sont pas univoques (Coninck, Godard, 1989). La causalité est toujours probabiliste au sens où le parcours antérieur positionne les

femmes dans le système hiérarchique de classe et de genre qui cadre l'action présente mais n'en détermine néanmoins pas l'issue. Ce système hiérarchique peut être assimilé à un champ de force, au sein duquel se joue chaque séquence d'action. Le déroulement de l'action comporte des marges d'imprévisibilité qui sont liées notamment à l'encastrement de plusieurs sphères d'activité mais également à l'irruption d'événements contingents (Grossetti, 2004) ainsi qu'au contexte temporel et relationnel dans lequel ceux-ci surviennent (Elder, 1998). L'action se joue en effet ici simultanément sur les scènes familiale et professionnelle où plusieurs temporalités se conjuguent, différents événements surviennent, certaines ressources émergent, selon des combinatoires qui peuvent soit mener au cumul des inégalités de classe et de genre soit à une certaine compensation. La complexité de ces agencements crée des marges d'imprévisibilité qui infèrent une stratification complexe.

4.1 L'agencement des temporalités professionnelles et familiales

La jeunesse, entendue au sens de transition vers l'âge adulte, est un moment emblématique de confrontation de différentes temporalités. Les rythmes qui régissent respectivement les transitions familiale, professionnelle et résidentielle se diversifient (Bidart, 2006). L'ordre selon lequel elles s'agencent contribue à différencier les parcours des femmes.

Lorsque la première maternité intervient précocément, immédiatement après la sortie du système scolaire, voire dans certains cas interrompt un cursus de formation, elle précipite les autres transitions. Ainsi après l'obtention de son C.A.P. de coiffure, Corinne avait l'intention de poursuivre sa formation en apprentissage jusqu'au Brevet Professionnel (B.P.) qui lui aurait donné une qualification complémentaire. Corinne est enceinte lorsqu'elle termine son C.A.P. Peu après la naissance de son fils, elle cherche un salon susceptible de l'embaucher en apprentissage pour préparer un B.P. dans la commune où elle a trouvé une nourrice susceptible de garder son enfant. Elle contacte sans succès la petite dizaine de salons de coiffure situés à proximité. Trouver un emploi devient urgent car elle peut difficilement rester plus longtemps chez ses parents avec son fils et son conjoint qui travaille en intérim. Après avoir cherché pendant les deux mois suivants un emploi d'assistante-coiffeuse³, elle se résigne à postuler sur un poste de personnel d'entretien. Cet emploi, difficile avec un enfant, devient incompatible avec la charge de deux jeunes enfants. Lorsqu'à l'occasion de la naissance d'un second enfant, s'ouvre la possibilité de bénéficier de l'Allocation Parentale d'Education, Corinne la saisit. Au moment de l'enquête, la période d'allocation arrivant à son terme, elle est de nouveau à la recherche d'un emploi. Elle sait qu'il ne lui est plus possible de retourner dans son métier initial et cherche un emploi dans le secteur des services à domicile. Sa situation peut être comparée à celle de Nathalie, titulaire également d'un C.A.P. de coiffure, qui avait le même projet de qualification complémentaire. A ce moment là, Nathalie est dans

3 Emploi accessible avec un C.A.P.

un tout autre contexte. Elle vit chez ses parents et n'a pas d'urgence familiale. Après huit mois de recherche assidue, sa persévérance est finalement couronnée de succès. Nathalie progressera ensuite de salon en salon vers la coordination d'une équipe.

La possibilité de différer la décohabitation procure une sécurité économique qui élargit l'horizon temporel. A l'inverse, la maternité précoce a pour effet d'accélérer l'enchaînement des transitions : constitution d'une famille, accès rapide à l'emploi et décohabitation. Celles-ci se déroulent dans un temps très resserré. Au sein du groupe de femmes enquêtées, un ou deux ans séparent l'arrêt de la scolarité de la dernière transition. La nécessité de trouver un emploi à très court terme pénalise la recherche d'un emploi qualifiant.

La diversification croissante des parcours individuels, perceptible notamment lors de la jeunesse (Galland, 1997), s'inscrit dans le mouvement de désinstitutionnalisation du cours de la vie. Les requis institutionnels qui standardisaient l'ordre des séquences des parcours de vie et leur chronologisation perdent leur pouvoir structurant, alors même que chacun se voit investi de la responsabilité de son propre parcours, et ce de manière croissante (Kohli, 1985). S'il y a une ouverture des possibles, tous les parcours ne sont cependant pas équivalents au regard des exigences du marché du travail. De nouvelles formes de « standardisation très poussée » des biographies, qui s'étendent aux différentes sphères de l'existence, se substituent au contrôle social antérieur, « ou pour être plus précis : *ce qui est cause de cette individualisation est également cause d'un processus de standardisation* » (Beck, 1986 : 281). En dépit de l'injonction à construire soi-même son propre parcours, celui-ci dépend de plus en plus étroitement du rythme du marché du travail, ou du moins est sanctionné par celui-ci *ex post*. Les maternités précoces aujourd'hui atypiques⁴ qui dérogent aux normes chronologiques contribuent à la paupérisation des femmes. Il en est de même des tensions familiales qui incitent à une décohabitation rapide. L'ordre et les délais entre les différentes étapes des transitions ont ainsi un effet propre qui creuse les inégalités entre des femmes dotées d'un parcours antérieur similaire (Testenoire, 2006).

4.2 Des marges d'imprévisibilité

Les parcours sont également ponctués par des événements. Ceux-ci peuvent être normatifs – tels un licenciement, une rencontre amoureuse ou une séparation – mais également non normatifs – tels un coup de téléphone, une petite annonce dans le journal, une rencontre fortuite etc. ... Certains de ces événements ouvrent temporairement un espace d'opportunité dont les acteurs peuvent ou non s'emparer (Grossetti, 2004 : 63). Un détour par la notion de *kairos* éclaire ce processus qui peut être à l'origine d'un « turning point ». La langue grecque possède un terme, *kairos*, qui

⁴ Le taux de grossesse des femmes de 15 à 19 ans décline en France depuis plus de trente ans. Il est de 10 %, situant la France au dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (Daguerre, Nativel, 2004).

n'existe pas dans d'autres langues et est, de ce fait, difficilement traduisible. Notion ambivalente sous l'époque archaïque où elle a un double sens – à la fois spatial [« le lieu critique »] et temporel [« le moment critique »] – elle se centre à partir du IV^{ème} siècle sur la seule dimension temporelle. Le *kairos* peut ainsi être approché par les termes français d'occasion et d'à-propos (Trédé, 1992). Il réfère à des situations complexes qui comportent une part d'imprévisibilité. Le *kairos* est éminemment fugitif et ne peut être saisi qu'au moment précis où il passe, après il est trop tard⁵ (Trédé, 1992). L'action humaine est ainsi soumise à un impératif, qui lui est pour partie exogène, qui est le « bon moment » de l'action. L'accent mis sur le contexte et les ressources contingentes qu'il procure permet d'analyser l'impact différentiel d'un même événement sur les parcours (Elder, 1998). En raison du cadre limité de cet article, nous nous centrerons ici sur un changement statutaire – un licenciement – qui engage tant la sphère professionnelle que privée.

Le licenciement introduit une rupture dans le cours habituel de l'action. Pour des femmes peu qualifiées au parcours d'insertion chaotique qui avaient « enfin » trouvé un emploi, le licenciement est un choc majeur. Le contexte relationnel dans lequel il survient est décisif.

Stéphanie vit en couple avec Jérôme, lorsqu'elle est licenciée. Stéphanie est isolée. Les relations avec sa famille d'origine sont tendues. Jérôme travaille en chantiers à 150 km de son domicile. Il part le dimanche soir et ne revient que le samedi matin à son domicile. Il se sent peu concerné par la recherche d'emploi de Stéphanie : « Il me disait : bon tu ne trouves pas, tu ne trouves pas ! On n'y peut rien ! » Deux mois après son licenciement, Stéphanie découvre la relation, déjà ancienne, de son mari avec une de leurs voisines. Après ce deuxième choc qui conduira le couple au divorce, Stéphanie sombre pendant plusieurs mois dans une dépression. N'étant pas en mesure de poursuivre sa recherche d'emploi, elle est prise en charge par une assistante sociale qui l'aide à faire une demande de Revenu Minimum d'Insertion dont elle est toujours bénéficiaire trois ans après lorsque je la rencontre. « Il n'y a pas de chance pour moi ! » dira-t-elle lors de l'entretien.

Le contexte est très différent pour Charlotte. Au moment de son licenciement, elle vit avec Pierre qui, après avoir travaillé pendant plusieurs années dans la restauration, s'est associé depuis peu avec sa mère, propriétaire d'une petite société commerciale. Charlotte souhaite conserver son indépendance et recherche un emploi ailleurs. La recherche d'emploi se prolonge. « J'étais au chômage et puis bon, je m'ennuyais. Donc je venais là, je rangeais les papiers, je discutais. J'ai appris à connaître les gens et les clients. » Un des salariés de l'entreprise démissionne. Sa belle-mère lui propose un essai. « J'ai essayé et puis je suis restée là. J'aurais trouvé un autre emploi, je l'aurais gardé ! » Charlotte effectuera ultérieurement une formation

5 Le *kairos* est représenté sous la forme d'un personnage ailé en mouvement. Sa tête est ornée sur le devant de longs cheveux, qui permettent de le saisir lorsqu'il passe, alors que l'arrière de sa tête est chauve, ce qui ne laisse aucune prise pour l'attraper après coup.

d'informatique afin d'introduire un système de gestion intégrée et s'investit peu à peu dans l'entreprise.

Charlotte et Stéphanie ne disposent pas des mêmes ressources pour faire face au choc du licenciement non en raison de leur qualification ou de leur expérience antérieure mais du fait du contexte présent. Dans un cas un soutien familial compense les effets du licenciement, dans l'autre les difficultés se cumulent. L'issue d'une séquence ne dépend, en effet, pas seulement des événements qui surviennent dans la vie de l'individu mais également des actes de ceux avec lesquels il est en relation, notamment lorsque les vies sont liées (Elder, 1998). Cette situation d'intercontingences (Becker, 1994) a pour effet d'accroître les marges d'imprévisibilité. La paupérisation de Stéphanie découle de la concomitance de deux événements, que sont le licenciement et l'infidélité de Jérôme. Que se serait-il passé si Jérôme avait été amoureux de Stéphanie et attentif à son devenir ? Ou si le licenciement et la rupture conjugale n'avaient pas été concomitants ? De même, l'embauche de Charlotte est liée aux ressources familiales de Pierre et plus précisément à l'initiative de sa belle-mère qui lui propose un essai. Un modèle de causalité qui se limiterait à la prise en compte des seules ressources liées à l'histoire individuelle ne permettrait pas de comprendre des parcours atypiques comme celui de Charlotte. Issue d'une famille ouvrière, Charlotte a quitté l'école à la fin de la troisième pour faire un C.A.P. vente en fruits et légumes. Lorsqu'elle rencontre Pierre, titulaire également d'un C.A.P., il est cuisinier dans un restaurant. Sa mère n'est pas dirigeante de l'entreprise qu'elle ne créera qu'après son propre divorce. Dix ans après l'obtention de son C.A.P., Charlotte a la responsabilité commerciale d'une société de matériel électrique aujourd'hui en croissance. Là encore, que serait-il passé si... ? La suite des « si » est longue ici : une rencontre amoureuse, le divorce de ses beaux-parents, la création d'entreprise, le changement d'emploi du conjoint, son licenciement, une longue période de chômage, la démission d'un salarié, la proposition de sa belle-mère...

On a affaire ici à un enchevêtrement causal complexe qui se déroule sur fond de hiérarchie sociale et sexuée. Charlotte n'échappe au chômage et à la précarité qu'au prix d'une dépendance vis-à-vis de son conjoint et de la famille de celui-ci. Même si elle occupe un emploi inespéré pour son niveau de qualification, Charlotte est néanmoins salariée de l'entreprise et non associée : seul son conjoint l'est. Une rupture conjugale entraînerait dans son sillage une rupture professionnelle dont elle est consciente. C'est pour ce motif qu'elle était réticente à un travail « en famille » car elle souhaitait préserver son indépendance. Le système de contraintes structurelles sociales et sexuées du marché du travail ne lui en a pas donné la possibilité.

Les rapports hiérarchiques de classe et de genre interagissent et se conjuguent de manière différenciée au cours des parcours de vie. Il en résulte des mobilités qui ne sont pas univoques. La position de minoritaire⁶ dans un système de hiérarchies interconnectées confère en effet des marges de manœuvre limitées, qui se traduisent

6 Au sens de Colette Guillaumin, « *d'être moins* » (Guillaumin, 2002 : 120).

par une faible maîtrise de son propre devenir (Castel, 2001). De ce fait la probabilité que les événements qui jalonnent les parcours des minoritaires soient non prévus est élevée (Diehl, 1999). Ces événements non prévus risquent fréquemment de déstabiliser une trajectoire : il arrive néanmoins que par un effet de contexte des ressources inédites se présentent. En tirant parti de la brèche qui s'ouvre momentanément entre les deux jeux de pouvoir, les minoritaires peuvent alors desserrer les contraintes qui pèsent sur eux.

L'entrecroisement des trajectoires professionnelles et familiales révèle ainsi des combinaisons non prévisibles *ex ante* qui contribuent à différencier les parcours des membres d'une même cohorte. La pente sociale prévisible au regard de l'enchaînement des séquences antérieures s'infléchit voire bifurque pour certaines femmes, sous l'effet d'un concours de circonstances qui leur procure une opportunité dont elles ne disposaient pas antérieurement ; à l'inverse d'autres voient leur situation se dégrader en raison du cumul d'événements négatifs.

5 Conclusion

La différenciation des parcours de femmes placées dans des conditions sociales et historiques similaires résulte d'événements, qui réorientent à un moment donné une trajectoire, conjugués aux agencements spécifiques qui s'opèrent entre leurs trajectoires professionnelles et familiales. Nous avons, en particulier, mis en évidence les effets liés à l'entrecroisement des temporalités (ordre et délais entre les transitions, leur *timing*...) ainsi qu'aux ressources inégales fournies par leur réseau familial. Les événements ont d'autant plus d'impact qu'ils interviennent précocement en raison des effets de rémanence sur les trajectoires ultérieures. Ainsi des petites différences à un moment crucial peuvent produire des écarts importants à terme.

Les parcours atypiques interrogent la sociologie, en ce sens qu'ils montrent les limites de modèles qui rejettent l'événement à la marge (Grossetti, 2004). L'analyse longitudinale des parcours met en évidence « un complexe de relations causales possibles », dont certaines sont « adéquates », d'autres « accidentelles » (Weber, 1992 : 294). La prise en compte de cette « causalité accidentelle », suscitée par la compréhension des situations atypiques, a néanmoins une portée au-delà de ces seuls parcours. Elle s'inscrit dans une sociologie « événementielle » (Sewell, 1996) qui intègre la contingence au même titre que les situations prévisibles dans le devenir historique (Grossetti, 2004). Cela signifie-t-il pour autant que les parcours se diffractent en une multitude de cas singuliers ? Certes non, car les mobilités s'inscrivent dans un champ de force structuré par les hiérarchies de genre et de classe. Ce n'est que lorsqu'un événement introduit momentanément du jeu entre ces deux systèmes de pouvoir que les minoritaires voient s'ouvrir un espace d'opportunité.

6 Références bibliographiques

- Battagliola, Françoise et Isabelle Bertaux-Wiame et Michèle Ferrand. 1993. A propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens. *Population*, 2 : 325–346.
- Beck, Ulrich. 2001. *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Aubier.
- Becker, Howard S. 1994. « Foi por acaso », conceptualizing coincidence. *The Sociological Quarterly*, 1 (2) : 1183–1194.
- Bertaux, Daniel. 1997. *Les récits de vie*. Paris : Nathan.
- Bidart, Claire (dir.). 2006. *Devenir adulte aujourd'hui, perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, Pierre. 1986. L'illusion biographique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 62–63 : 69–72.
- Castel Robert et Claudine Haroche. 2001. *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi : entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris : Fayard.
- Chapoulie, Simone. 2000. Une nouvelle carte de la mobilité professionnelle. *Economie et statistique* n°331 : 25–45.
- Chauvel, Louis. 1998. *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France au XX^{ème} siècle*. Paris : PUF.
- Coninck de, Frédéric et Francis Godard. 1989. L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité. *Revue Française de Sociologie*, XXXI : 23–53.
- Daguerre, Anne et Corinne Nativel. 2004. Les maternités précoces dans les pays développés. *Dossiers d'études* n°53, CNAF.
- Diehl, Manfred. 1999. « Self-development in adulthood and aging : the role of critical life events » in Carol D. Ryff and Victor W. Marshall (eds.), *The Self and Society in Aging Processes*. New-York : Springer.
- Elder, Glen. 1998. « The life course and human development » in Richard M. Lerner (ed.), *Handbook of Child Psychology*, volume 1. New-York : Wiley and Sons.
- Fassin Didier et Eric Fassin. 2006. « Conclusion : Eloge de la complexité » in Didier Fassin et Eric Fassin (eds.) *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris : La Découverte.
- Galland, Olivier. 2007. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Grossetti, Michel. 2004. *Sociologie de l'imprévisible : dynamiques de l'activité et des formes sociales*. Paris, PUF.
- Guillaumin, Colette. 2002. *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*. Paris : Gallimard.
- Hareven, Tamara K. and Kanji Masaoka. 1998. Turning points and transitions : perceptions of the life course. *Journal of Family History*, 13 (3) : 271–289.
- Kergoat, Danièle. 2001. Le rapport social de sexe : de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. *Actuel Marx* n°30 : 85–100.
- Kohli, Martin. 1985. Die Institutionalisierung des Lebenslaufs : historische Befunde und theoretische Argumente. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Psychologie*, 37 : 1–29.
- Krüger, Helga and René Levy. 2001. Linking Life courses, Work, and the Family : Theorizing a not so Visible Nexus between Women and Men. *Canadian Journal of Sociology*, 26 (2) : 145–166.
- Lépinard, Eléonore. 2005. Malaise dans le concept. *Cahiers du genre*, n°39 : 107–135.
- Pailhé, Ariane et Ariane Solaz. 2007. Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants. *Recherche et prévisions*, 90 : 5–27.
- Pollak, Michael. 1986. La gestion de l'indicible. *Actes de la recherche en sciences sociales* n°62–63 : 30–53.

- Saraceno, Chiara. 1989. The time structure of biographies. *Enquête, Cahiers du CERCOM* n°5.
- Sewell, William H. 1996. « Three temporalities : Toward an Eventful Sociology » in Terrence J. Mac Donald (ed.) *The historic Turn in the Human Sciences*. Ann Arbor, USA : University of Michigan Press.
- Singly, François de. 1987. Théorie critique de l'homogamie. *L'année sociologique* n° 37 : 181–205.
- Strauss, Anselm. 1992. *Miroirs et masques*. Paris : Métailié.
- Testenoire, Armelle. 2006. Les temps de l'insertion : itinéraires de jeunes femmes de milieu populaire. *Formation emploi*, n°93 : 79–93.
- Testenoire, Armelle et Danièle Trancart. 2005. « Un accès difficile à l'emploi qualifié : femmes diplômées de niveau CAP-BEP » in Jean-François Giret, Alberto Lopez, José Rose (eds.), *Des formations pour quels emplois ?* Paris : La Découverte.
- Testenoire, Armelle et Danièle Trancart. 2007. Couples biactifs, effets du cumul du travail professionnel et domestique : éléments de différenciation sociale. *Communication aux Journées Internationales de Sociologie du Travail*. Londres.
- Trédé, Monique. 1992. *Kairos, l'à-propos et l'occasion : le mot et la notion d'Homère à la fin du IV^{ème} siècle avant J.-C.* Paris : Klincksieck.
- Tripier, Pierre. 1998. « Une sociologie pragmatique » préface à William I. Thomas et Florian Znaniecki, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique, récit de vie d'un migrant*. Paris : Nathan.
- Weber, Max. 1992. *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Plon/Agora.

